

S'ENGAGER

ÉLECTIONS CRCC SAINT-DENIS DE LA RÉUNION



Yogeeraj Latchan
BHOLAH



Mouhammad-Yassine
PANCHBHAYA



Brigitte
HIN TUNG



Samir
SADEK



Jean-Louis
LECOCQ



Arnaud
FAYOL



Mo'az
PATEL



Fabrice
HENAFF



Raphaël
BERTHELOT



Abdoullah
LALA

S'engager pour une CNCC qui défend la profession quel que soit le mode d'exercice

- Mieux structurer les actions d'influence pour les installer dans la durée, afin d'être force de propositions et pro-actif pour ne plus subir !
- En finir avec l'épée de Damoclès que représentent les seuils en valorisant la mission du commissaire aux comptes qui est d'intérêt public et sécurise l'économie.
- Faire évoluer la mission PE pour répondre aux attentes réelles des entrepreneurs et des parties prenantes de l'information financière et extra-financière, et supprimer la NEP 911.
- Aller plus loin que Smartlist et créer une véritable labellisation des entreprises certifiées qui leur garantirait un avantage concurrentiel.
- Maintenir et défendre un exercice du co-commissariat aux comptes équilibré.
- Réaffirmer la séparation stricte entre les services d'audit autres que la certification et les conseils.

Accompagner les professionnels vers les évolutions technologiques et la pratique de la durabilité

- Orchestrer le développement des outils d'audit numériques intégrant notamment l'IA pour les rendre accessibles à l'ensemble de la profession et lui permettre la poursuite de son exercice.
- Créer des nouveaux formats de programmes de formation davantage axés sur la pratique et l'échange entre professionnels pour faciliter la création et la prise en main des outils nécessaires à la conduite des missions de durabilité.

Préserver l'attractivité de la Profession et soutenir les Jeunes Talents

- Créer un cursus qui permette l'accès à la profession de commissaires aux comptes « durables » en cours de carrière pour répondre à la difficulté pour les futurs diplômés du DEC de trouver un maître de stage « durable ».
- Mettre en place un mentorat en complément du plan jeunes diplômés pour aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes inscrits dans leur installation (respect des obligations ordinaires, gestion du premier mandat, ...).

S'engager pour une gouvernance plus inclusive et plus représentative à la CNCC

- Modifier le mode de scrutin de la CNCC pour garantir une représentation proportionnelle de la diversité des mandats, en particulier en intégrant une représentation plus significative des commissaires aux comptes non-EIP, afin de mieux refléter la réalité de la profession.
- Pour la gouvernance :
 - Chaque collège doit être représenté au bureau de la CNCC par un(e) vice-président(e) issu(e) du collège avec un permanent dédié.
 - Chaque collège doit être doté de moyens spécifiques car les enjeux, les approches métier, clients et l'environnement économique diffèrent.
 - Un département dédié aux PME entrepreneurs doit être créé en parallèle du département EIP existant, pour développer des normes et des pratiques adaptées aux besoins spécifiques, assurant ainsi une attention égale à toutes les composantes de la profession.

Notre profession doit être reconnue, influente et indispensable à l'accompagnement des entreprises.

Quand certains sont ouvertement les défenseurs des grands groupes, quand les mêmes considèrent que seule la concentration des cabinets assurera un avenir à l'audit, ECF reste profondément attaché à l'exercice libéral.

Dans une période marquée par la formidable accélération des évolutions technologiques, l'expression de nouvelles relations au travail, l'instabilité politique, le manque de visibilité économique, ECF n'a qu'une ambition : être utile, accompagner, former et faciliter.

Sur tous ces enjeux, l'équipe ECF est Une équipe qui s'engage.

Votez ECF ! Flashez le QR code pour retrouver notre programme.

